

**Filière Enseignement Secondaire 2**

**Suivi formatif des stages**

**Semestre 1**

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Document à utiliser pour s'auto-évaluer ou pour le suivi formatif des stages en plus des bilans intermédiaires et certificatifs complétés sur IS Academia

Échelle 1		L'étudiant-e maîtrise les contenus enseignés.			
<i>Compétence 1 : agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture.</i>					
3	4		5		6
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	<p>L'étudiant-e maîtrise les connaissances enseignées qui sont en lien avec le plan d'études.</p> <p>ET</p> <p>La maîtrise des connaissances rend possibles l'analyse et l'anticipation des difficultés liées aux contenus enseignés.</p>		<p>La maîtrise des connaissances rend possible la mise en œuvre une progression des apprentissages des élèves pertinente.</p>		<p>La maîtrise des connaissances permet à l'étudiant-e de susciter chez les élèves des liens significatifs entre les divers contenus.</p>

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

<b>Échelle 2</b>		<b>L'étudiant·e planifie son enseignement de manière structurée.</b>			
		<i>Compétence 4 : concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i> <i>Compétence 7 : adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>			
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	La planification de la leçon ou de la séquence respecte la cohérence de l'alignement curriculaire, ainsi que les capacités des élèves.		La planification met en évidence une progression des apprentissages dans la leçon et au sein de la séquence et s'intègre de manière cohérente dans la planification annuelle.		L'étudiant·e fait preuve d'une réflexion didactique et pédagogique approfondie dans le choix du scénario pédagogique.  ET L'étudiant·e fait preuve d'aisance et de créativité dans ses choix pédagogiques.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

<b>Échelle 3</b>		<b>L'étudiant·e conduit son enseignement en guidant les élèves vers des apprentissages significatifs.</b>			
		<i>Compétence 4 : concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i> <i>Compétence 7 : adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>			
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	L'étudiant·e conduit la leçon de manière à favoriser l'enrôlement des élèves et la structuration des apprentissages. ET L'étudiant·e régule son enseignement en fonction des informations prises concernant les apprentissages (processus et résultats) des élèves.		L'étudiant·e régule son enseignement en soutenant l'apprentissage de tous les élèves par ses interventions différenciées.		L'étudiant·e rend compte des régulations opérées, et les justifie didactiquement et pédagogiquement, notamment en référence au plan d'études et aux effets de ses interventions sur les apprentissages des élèves.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

<b>Échelle 4</b>		<b>L'étudiant·e fournit aux élèves des rétroactions pertinentes.</b>			
<i>Compétence 5 : évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves.</i>					
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	Les rétroactions de l'étudiant·e permettent à chaque élève de se situer dans sa progression.		Les rétroactions de l'étudiant·e visent une prise de conscience par les élèves de leurs forces et de leurs faiblesses pour soutenir leur progression.		Les rétroactions de l'étudiant·e permettent à l'élève d'analyser sa performance et réguler ses apprentissages dans une visée d'autonomie.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

<b>Échelle 6</b>		<b>L'étudiant·e crée des conditions de travail favorables aux apprentissages et à la socialisation de tous les élèves.</b>			
<i>Compétence 6 : planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.</i> <i>Compétence 7 : adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>					
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	L'étudiant·e contribue activement à maintenir un cadre favorable aux apprentissages. ET Il·elle s'affirme avec bienveillance et respect.		L'étudiant·e choisit et varie les modalités de travail qui permettent à tous les élèves de s'impliquer en fonction des contenus et des objectifs poursuivis (dont notamment la coopération). ET Il·elle repère et analyse des obstacles qui nuisent à la socialisation ou aux apprentissages des élèves.		L'étudiant·e anticipe des obstacles potentiels à des conditions de travail favorables, et agit en conséquence.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

Échelle 7	Les outils pour l'enseignement (tableaux, TICE, moyens d'enseignement, fiches...) sont utilisés à bon escient relativement aux apprentissages visés.				
<i>Compétence 8 : intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.</i>					
3	4		5		6
		4.5	5.5		
	Les informations présentées sont clairement lisibles, visibles ou audibles pour tous les élèves. ET L'étudiant-e utilise de manière pertinente les différents outils à disposition en fonction des objectifs et des phases d'enseignement.		Son aisance dans la maîtrise pédagogique et technique des outils à disposition permet à l'étudiant-e d'utiliser les plus adaptés aux situations d'apprentissage.		L'étudiant-e est attentif-ve à l'usage et à l'appropriation des outils et des démarches par les élèves pour progresser.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s

<b>Échelle 9</b>		<b>Les interventions orales de l'étudiant-e et ses messages écrits sont pertinents pour son enseignement et pour la communication avec ses divers partenaires scolaires.</b>			
<i>Compétence 11 : communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.</i>					
<b>3</b>	<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>
		<b>4.5</b>		<b>5.5</b>	
	<p>Les communications orales et écrites de l'étudiant-e respectent un registre de langue adapté à la situation, ainsi que les règles et usages de la langue d'enseignement.</p> <p>ET</p> <p>Lorsqu'il s'agit d'une communication adressée aux élèves, l'étudiant-e l'adapte à leurs capacités.</p>		L'étudiant-e utilise un vocabulaire riche et précis, et définit les mots potentiellement nouveaux.		L'étudiant-e s'exprime avec clarté et aisance dans tous les contextes observés liés à la profession enseignante.

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s



<b>Échelle 10</b>	<b>L'étudiant·e s'engage dans la profession et dans les relations avec autrui en accord avec les cadres réglementaires, déontologiques et éthiques.</b>	
	<i>Compétence 3 : agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.</i>	
	<b>Échoué</b>	<b>Réussi</b>
	<p>Ont été observés et sont considérés comme incompatibles avec le respect des cadres réglementaires, déontologiques et éthiques de la profession :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des manquements au devoir de surveillance ;</li> <li>- des manquements à la sécurité physique et affective (dévalorisation, discrimination...) des élèves ;</li> <li>- des absences injustifiées ;</li> <li>- le non-respect du cadre règlementaire ;</li> <li>- le non-respect des lois sur la protection de la personnalité, du droit d'auteur, du droit à l'image... ;</li> <li>- des propos inappropriés ;</li> <li>- ...</li> </ul>	<p>Ont été observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un comportement responsable auprès des élèves ;</li> <li>- une prise en compte respectueuse et bienveillante des élèves, de leurs familles et des partenaires de l'école ;</li> <li>- le respect des cadres réglementaires et déontologiques de la profession ;</li> <li>- une implication critique et constructive dans les réalisations de la classe et de l'école ;</li> <li>- des interventions visant à renforcer des valeurs comme la justice, le respect, l'estime de soi, ainsi que le sentiment de compétence ;</li> <li>- ...</li> </ul>

Dates des observations - Contexte-s - Commentaire-s